



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de la Collectivité Territoriale
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Saint-Pierre le 11 Février 2007

Monsieur Christian ESTROSI
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75007 Paris

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Dans le cadre de son programme d'investissement 2008, la commune de Saint-Pierre a sollicité de l'Etat des subventions pour la réalisation de diverses opérations indispensables et urgentes qu'elle ne peut financer par elle-même, faute de moyens.

Quatre délibérations ont été votées en ce sens - à l'unanimité - par le Conseil Municipal de Saint-Pierre lors de la séance du 19 décembre 2007, dont vous trouverez ci-joint les copies.

Ces opérations concernent :

- ✓ la réfection et l'aménagement de la voirie urbaine,
- ✓ l'aménagement des abords de l'Etang Hérault,
- ✓ la rénovation du bâtiment SPSS abritant l'Ecole de voile Municipale,
- ✓ la réalisation des travaux d'eau et d'assainissement du secteur littoral Nord-Est.

Pour ces quatre opérations, la Commune de Saint-Pierre espère de l'Etat une aide d'un montant global de 2.450.000 €uros.

Je tiens à vous souligner que ces chantiers sont, d'une part, urgents pour entretenir et pérenniser le patrimoine immobilier de la Commune en souffrance depuis quelques années, faute d'intervention possible, et sont, d'autre part, nécessaires au maintien de l'activité et de l'emploi dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics pour l'année 2008.

C'est pourquoi, je vous serais reconnaissante de considérer avec la plus grande attention les demandes de la Commune de Saint-Pierre que je soutiens sans réserve.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, à ma plus haute considération.

Annick GIRARDIN